SYNDICAT NATIONAL DES INGENIEURS DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



GROUPEMENT FONDE EN 1855

Paris, le 17 janvier 2014

Madame la sous-directrice,

En ce début d'année 2014, je me dois de vous alerter sur de nombreuses situations individuelles qui m'ont été signalées au cours de l'année 2013 et qui semblent se poursuivre ou se reproduire :

- retards très importants dans la prise des arrêtés de changement d'échelon, rendant impossible la prise en compte des nouveaux indices par les PSI dans des délais raisonnables;
- absence de primes (ISS et PSR) pendant plusieurs mois, en particulier lors de mutations vers les directions d'administration centrale, ce qui, compte tenu de leur poids dans la rémunération globale, pénalise très fortement les agents concernés, notamment en début de carrière – la dernière situation qui m'a été signalée concerne un agent arrivé en octobre 2013, qui ne perçoit toujours pas ses primes;
- retards de plusieurs mois dans le paiement des indemnités d'astreinte, d'intérim, de mobilité voire non reconnaissance des droits à percevoir ces primes;
- retard ou absence de notification des coefficients individuels ISS au titre de 2012, d'où une absence de solde des ISS sur la paye de décembre 2013;
- erreurs dans les prises d'arrêté pour les départs en retraite, engendrant des pertes financières pour les nouveaux retraités

Alors que les Assises des métiers de l'ingénieur ont été l'occasion d'affirmer que la mobilité et la construction de parcours professionnels diversifiés des ingénieurs servent la compétence technique globale de nos ministères, il est regrettable que la gestion courante de la paye offre une image dégradée du changement d'affectation.

Mme MARMOUGET Sophie DRH/GAP

Copie à : PERRAIS Philippe DRH/ROR Je tiens également à vous faire part de nos très fortes inquiétudes concernant la gestion centralisée des payes. Sa mise en place génère des réorganisations de missions propices à la non prise de décision. En effet, par manque de précision dans la note du 18 juillet 2013, certains services n'ont pas procédé à la notification des coefficients individuels d'ISS au titre de 2012, privant les ITPE concernés du solde attendu en décembre 2013.

Je mets le département ROR en copie de ce courrier en espérant que les instructions et outils nécessaires seront très rapidement fournis.

Lors de notre rencontre en 2013, vous aviez exprimé le souhait de pouvoir présenter en CAP l'état d'avancement et le calendrier des prises d'arrêtés : avancement d'échelon, bonification, affectation ...

Malheureusement, cela n'a pas été fait. Compte-tenu des retards constatés, il me paraît indispensable que vous puissiez nous présenter le calendrier 2014 lors de la prochaine CAP du 12 février 2014. Ainsi, je pourrai le communiquer à l'ensemble des ITPE.

Je demande enfin qu'un bilan intermédiaire de la remontée des payes des ITPE soit présenté et que des explications, et surtout des solutions concrètes soient apportées aux ITPE qui saisissent leur service RH de proximité, et ce, dans des délais raisonnables.

Il n'est en effet pas concevable que le ministère cumule sur plusieurs mois, voire plus d'une année, des dettes financières envers ses agents.

Je vous prie de recevoir, Madame la sous-directrice, mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général du SNITPECT-FO,

Laurent Janvier